

28 novembre 2025



Infolettre

pour les services de garde éducatifs à l'enfance

Ensemble pour la santé et le développement des tout-petits!

Communiquer, informer et échanger pour contribuer à la création d'environnements sains et favorables à la santé et au développement des enfants en services de garde éducatifs à l'enfance.

Actualité de l'heure



Nous tenons à remercier toutes les personnes qui ont pris le temps de répondre à notre sondage. Nous sommes heureux d'annoncer que Karine Héroux, responsable d'un service de garde en milieu familial au Chalet des enfants, est la gagnante de notre tirage !

Nouvelle page de santé publique !

Nous avons le plaisir de vous annoncer la mise à jour de la [page web de santé publique](#) du CISSS de Lanaudière. Elle met en lumière l'offre de service en santé publique et donne de l'information sur des thématiques d'intérêt général.

Vous y trouverez, entre autres, de l'information sur les maladies infectieuses, des conseils sur les saines habitudes de vie, la santé environnementale, la sécurité et le bien-être dans les milieux de travail, des données de surveillance, de recherche et d'évaluation et du soutien à la communauté.

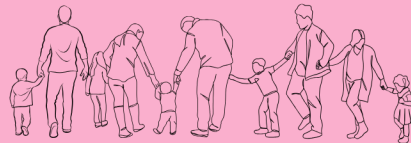


La création d'environnements favorables à une saine alimentation : la contribution indispensable des responsables en alimentation!

En préparant les repas et les collations chaque jour, les responsables en alimentation (RA) sont au cœur de l'organisation et de la mise en œuvre de l'offre alimentaire. Leur présence dans les SGEE est essentielle. Par leurs actions, les RA permettent aux tout-petits de vivre des moments alimentaires positifs et délicieux !

Afin de les soutenir dans leurs tâches quotidiennes, de favoriser le réseautage et d'échanger sur leur réalité, la Direction de santé publique offre aux SGEE de participer à une communauté de pratique. Voici [l'offre de service](#).

Nous sommes là pour vous!



Cette section vous permettra d'en apprendre davantage sur différents sujets, tels que le développement global, l'alimentation et la prévention de maladies. C'est également ici que vous retrouverez les offres d'accompagnement et de formation de la Direction de santé publique (DSPublique).

Maladies infectieuses

Gestes de prévention contre les maladies respiratoires



Mieux comprendre pour mieux prévenir - Réponses à vos questions

À l'automne, les virus respiratoires comme le virus respiratoire syncytial (VRS), la grippe (influenza), la COVID-19 et le rhinovirus circulent beaucoup en milieu de garde. Voici les réponses aux questions fréquemment posées !

Que faire si un enfant de mon groupe fait de la fièvre ?

- Consultez le chapitre 3, figure 1 du [Guide de prévention et de contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec](#) :
 - Si l'enfant a **moins de 3 mois** : exclusion d'emblée du milieu;
 - Si l'enfant a **plus de 3 mois** : application du [protocole d'administration de l'acétaminophène](#).

Que faire si un enfant de mon groupe présente de la congestion nasale ?

L'**hygiène nasale** est une mesure efficace et reconnue qui peut aider à prévenir les complications liées aux infections respiratoires.

Message à transmettre aux parents : L'hygiène nasale aide à dégager les voies respiratoires, améliore le sommeil et réduit les risques d'otites. Pour apprendre les bonnes techniques, vous pouvez les référer au [site internet du CHU Sainte-Justine](#).

L'éducatrice n'a pas besoin d'une prescription médicale pour effectuer l'hygiène nasale d'un enfant, mais elle doit obtenir [l'autorisation du parent](#).

Référence : [Administration des médicaments et des produits naturels dans les services de garde | Gouvernement du Québec](#).

Est-ce qu'un enfant enrhumé, qui ne fait pas de fièvre, mais qui est incapable de participer aux activités du milieu ou qui empêche l'éducatrice de s'occuper adéquatement des autres enfants, devrait être exclu du milieu ?

Réponse : **OUI**, car même sans fièvre, l'enfant peut être contagieux. De plus, si son état l'empêche de participer aux activités ou demande une attention particulière, c'est mieux qu'il reste à la maison pour se reposer et limiter la transmission.

Consultez le chapitre 3, figure 1 du [Guide de prévention et de contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec](#).

Quelles mesures peut-on mettre en place pour limiter la transmission ?

Pour limiter la [transmission des maladies respiratoires infectieuses](#), il est essentiel d'appliquer les mesures suivantes : lavage des mains, nettoyage des surfaces, bonne ventilation et respect de l'étiquette respiratoire.

Consultez le chapitre 4 [Guide de prévention et de contrôle des infections dans les services de garde et écoles du Québec](#).

Vous pouvez aussi vous référer aux [Services de garde éducatifs à l'enfance dans le contexte d'infections respiratoires, incluant la COVID-19 | Gouvernement du Québec](#).

En appliquant ces recommandations, vous contribuez à créer un environnement plus sain pour les enfants et le personnel.

Pour toute question, communiquez avec l'équipe :

Par courriel : maladies.infectieuses.cjssslan@ssss.gouv.qc.ca.
Par téléphone : 450 759-6660 ou 1 855 759-6660, option 1.

Santé dentaire

Un sourire en santé,
ça commence tôt



À la découverte de la santé dentaire, un jeu d'enfant !

Parler de la santé dentaire avec les enfants peut être amusant et éducatif à la fois. Plusieurs activités simples et agréables existent pour piquer leur curiosité et leur donner envie de participer. Dans votre milieu, chaque moment peut devenir une occasion d'apprentissage, que ce soit par le jeu, la lecture, le bricolage ou l'exploration.

Voici quelques idées :

- [Activités dentaires pour les tout-petits et les enfants d'âge préscolaire](#);
- [Activités clés en main offertes par Educatout](#);
- [Activité pour explorer le brossage de dents](#);
- [Jeux variés](#).

La meilleure façon de contribuer à la santé dentaire des enfants demeure d'introduire [l'activité de brossage des dents avec dentifrice fluoré](#) dans votre milieu. Ce geste simple leur apporte un bénéfice direct grâce au fluor, les aide à adopter cette bonne habitude et crée un moment agréable et amusant en groupe.

L'équipe de santé dentaire est là pour vous accompagner dans sa mise en place. Consultez les coordonnées de l'hygiéniste dentaire de votre secteur [ici](#) ou écrivez-nous à : santedentairepublique.cissslan@ssss.gouv.qc.ca.

Santé environnementale

Protégeons les tout-petits pendant les activités en hiver



Pour un hiver heureux et en mouvement

Même en hiver, les activités extérieures demeurent essentielles au développement global des enfants. Sortir dehors tous les jours a un effet positif sur la motricité, le sommeil, la santé mentale et réduit les infections.

Voici quelques recommandations pour profiter de l'hiver en sécurité :

À l'intérieur :

- Les locaux doivent être ventilés avec de l'air extérieur renouvelé régulièrement et maintenus entre 20 °C et 24 °C, avec une humidité relative de 30 à 55 %, afin de prévenir la sécheresse de l'air, réduire le CO₂ et limiter la propagation des virus.
- Lors de grands froids, planifier des activités physiques variées pour compenser les périodes de jeu extérieur écourtées.

À l'extérieur :

- Recommander aux parents d'habiller les enfants en couches superposées qui ne gênent pas le mouvement.
- Surveiller les signes d'inconfort et de refroidissement : rougeur, frissons, engourdissements, picotements.
- Garder les enfants actifs et leurs habits secs.
- S'assurer de la sécurité des escaliers et des accès extérieurs.
- Contrôler certains comportements non sécuritaires, comme toucher des surfaces métalliques avec les mains mouillées, la langue ou les lèvres (si cela arrive, verser un peu d'eau tiède sur la partie affectée afin de la décoller).
- Consulter les recommandations du fabricant pour l'usage des structures dans les aires de jeux en hiver afin d'éviter les traumatismes liés au gel des surfaces absorbantes.
- Réduire la période de jeux extérieurs lorsque la température est de -15 °C ou moins, quelle que soit la température ressentie.
- Garder les enfants à l'intérieur lorsque la température ressentie est à -27°C ou moins.

Avec une préparation adéquate, l'hiver ne doit pas freiner l'accès au plein air.

Développement global

Un service de garde favorable à l'allaitement contribue à la santé et au développement de l'enfant



Un environnement bienveillant pour prolonger les bienfaits de l'allaitement

Les bienfaits de l'allaitement sur le développement des enfants et leur santé sont nombreux. Plusieurs organisations, dont l'Organisation mondiale de la Santé, la Société canadienne de pédiatrie et le ministère de la Santé et des Services sociaux, reconnaissent ces bienfaits et recommandent l'allaitement jusqu'à l'âge de deux ans et au-delà.

L'allaitement permet de réduire les risques de maladies et d'infections. Aussi, il facilite l'intégration de l'enfant au SGEE en favorisant son sentiment de sécurité.

Le Cadre de référence *Gazelle et Potiron* encourage la mise en place des pratiques qui favorisent la poursuite de l'allaitement.

Voici quelques exemples :

1. Reconnaître les bienfaits de l'allaitement dans la politique alimentaire du SGEE (si en place).
En informer les éducatrices et tout le personnel;
2. Respecter le choix des mères de poursuivre l'allaitement aussi longtemps qu'elles le désirent;
3. Adopter une attitude positive et sans jugement, peu importe le choix d'alimentation de l'enfant;
4. Informer les parents lors de l'inscription de l'enfant qu'il est possible d'allaiter au SGEE et d'apporter du lait maternel;
5. Faciliter l'accueil des mères qui veulent venir allaiter au courant de la journée;
6. Offrir un endroit confortable et tranquille;
7. Appliquer les bonnes pratiques en matière de manipulation du lait maternel (page 16);
8. S'afficher comme SGEE favorable à l'allaitement (autocollant disponible ici).

Pour en savoir plus, [cliquez ici](#).

Les services de garde éducatifs en lumière



Cette section vous est consacrée pour souligner vos bons coups et vos pratiques inspirantes. N'hésitez pas à les partager avec nous avec des photos et une courte description. Nous souhaitons mettre en lumière vos initiatives.

Retour sur la Grande semaine des tout-petits dans Lanaudière

Nous tenons à souligner la participation de plusieurs dizaines de SGEE à la dixième édition de la Grande semaine des tout-petits de Lanaudière, qui a eu lieu du 17 au 23 novembre. Grâce à votre implication dans les activités (création collective, carré doudou, coloriage, marche, animation pour les tout-petits et leur famille, etc.), aux rassemblements et aux levées de drapeaux, vous avez démontré qu'ensemble, nous pouvons offrir à chaque enfant les moyens d'atteindre son sommet. Alors qu'un enfant sur quatre en maternelle 5 ans est vulnérable dans au moins un domaine de son développement, continuons nos efforts collectifs afin de leur donner des chances égales de se développer pleinement. Au nom des tout-petits lanaudois, merci pour votre précieuse collaboration !



**Marché éphémère
CPE La P'tite gare St-Roch**

Depuis 2007, les tout-petits du CPE La P'tite gare à St-Roch dégustent les repas et collations préparés par Mélissa Cloutier, responsable en alimentation. Il y a quelques années, le CPE a décidé de prioriser les produits locaux. Le CPE devient alors membre des Petits Ambassadeurs.



Suite au succès du marché éphémère de l'an passé, une 2^e édition s'est déroulée le 11 septembre 2025. Les parents, les enfants et les membres de la communauté ont pu visiter les kiosques des producteurs locaux avec lesquels le CPE collabore. Ils ont échangé avec les artisans, goûter et acheter leurs bons produits. L'événement a encore été un grand succès !

Les tout-petits sont bien chanceux de pouvoir déguster chaque jour des produits locaux ! Félicitations à toute l'équipe et au CPE de faire la promotion des produits d'ici.

Boîte à outils



Vous trouverez des outils créés par la DSPublique et des liens vers des publications de sources fiables.

Des stratégies et des outils pour augmenter la portée et l'efficacité de notre action

Envolée propose six stratégies clés pour soutenir, sensibiliser et informer les acteurs de changement qui travaillent dans les milieux de vie des enfants. Elles présentent des exemples concrets, des pistes de réflexion et des appels à l'action. Animez-les en équipe !



Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail

Avec l'adoption de la Loi modernisant le régime de santé et de sécurité du travail, les employeurs ont la responsabilité de produire, selon leur nombre d'employés, un plan d'action ou un programme de prévention. Le personnel en service de garde est aussi concerné par cette loi qui a pour objectif d'éliminer ou de contrôler les risques à la santé et à la sécurité des travailleurs et travailleuses.

Pour toutes questions, vous pouvez nous écrire à : equipe.intervention.sat.cissslan@ssss.gouv.qc.ca

Dites-nous



Dites-nous quels sujets vous intéressent, quels sont vos besoins et quels sont vos commentaires sur l'infolettre. N'hésitez surtout pas à poser vos questions à cette adresse :
sante.publique.petite.enfance.ciessler@ssss.gouv.qc.ca.